

TARIFS

Tranche	3-11 ans*	10-12 ans	11-17 ans		Nuitée	Séjour ⁽¹⁾
	1 j. ⁽¹⁾	1 j. ⁽¹⁾	Adhésion ⁽²⁾	½ journée ⁽³⁾		
Moins de 300 €	8,85 €	8,85 €	2,55 €	2,11 €	2,11 €	10,51 €
De 300 € à 699,99 €	10,35 €	10,35 €	5,10 €	3,19 €	3,30 €	15,76 €
De 700 € à 999,99 €	12,20 €	12,20 €	7,65 €	4,95 €	5,15 €	23,74 €
Plus de 1000 €	15,15 €	15,15 €	10,20 €	6,80 €	7,21 €	34,85 €
Non Plérinais	21,80 €	21,80 €	20,40 €	7,78 €	12,36 €	54,64 €

* Minimum de 3 jours par semaine

⁽¹⁾ Prix tout compris / Jour • ⁽²⁾ Prix obligatoire / Semaine • ⁽³⁾ Peut s'ajouter à l'adhésion obligatoire selon les activités pratiquées

Pour les 11-17 ans le tarif du repas est identique à celui de la restauration scolaire et est consultable sur www.ville-plerin.fr et dans « l'espace famille »

MODE DE RÈGLEMENT

Différents modes de règlement s'offrent à vous :

- par carte bancaire à partir de 15 €,
- par chèque bancaire,
- par chèques vacances (ANCV),
- en espèces,
- par Chèque emploi service universel (Cesu) pour les enfants de moins de 11 ans.

Le paiement se fait à l'inscription. Toutefois, il est possible

d'étaler le règlement en 3 fois maximum (sauf pour les inscriptions sur « l'espace famille »). Dans ce cas, au moins un tiers de la somme totale devra être versé à l'inscription.

Les familles plérinaises bénéficiant des tickets « Aides au temps libres » pour les accueils avec hébergement ou vacances familiales peuvent bénéficier d'une réduction spécifique (partenariat Ville-

CCAS) pour les accueils de loisirs 3-11 ans. Pour cela, il suffit d'apporter ces coupons lors de l'inscription.

Remboursements

En cas de désistement, le remboursement ne peut avoir lieu que sur présentation d'un certificat médical. Le remboursement est effectué au prorata du nombre de journées d'absence sur le forfait choisi.

INFOS

3-11 ans

Mairie de Plérin / Direction Enfance - Jeunesse • Tél. 02 96 79 82 08

10-12 ans & 11-17 ans

Le Grain de sel / Espace Part'Âges (rue de la Croix) • Tél. 02 96 79 98 84

www.ville-plerin.fr

ALSH
Plérin

DIRECTION ENFANCE - JEUNESSE

Accueils de loisirs

ÉTÉ
2019

Les infos pratiques



Rédaction: mairie de Plérin, service communication - Crédit photo: © 128RF

DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT 2019



Organisation des séjours

Lieux

- **La Courte-échelle [3-4 ans]**
École maternelle Harel de la Noë, rue de la Croix, Plérin-centre
- **La Marelle [5-6 ans]**
École élémentaire Harel de la Noë, rue des Prés Josse, Plérin-centre
- **La Caravelle [3-11 ans]**
École Le Grand Léjon, rue Arsène Simon, Le Légué
- **La Citadelle [6-11 ans]**
Allée des Corsaires, Saint-Laurent-de-la-Mer
- **La Passerelle [10-12 ans]**
École élémentaire Harel de la Noë, rue des Prés Josse, Plérin-centre
- **Le Grain de Sel [11-17 ans]**
Espace Part'Âges
Rue de la Croix, Plérin-centre

Activités

Elles sont adaptées aux âges des enfants et favorisent la diversité. Un programme pour chacun des centres de loisirs de 3 à 11 ans sera disponible à partir du **17 juin**.

Les activités spécifiques (sorties en horaire décalé, plage, piscine, nuitées...) font l'objet d'une information particulière directement sur le centre.

À noter

- Une matinée porte-ouverte est organisée le **samedi 8 juin**, de 10h à 12h, dans les différents accueils de loisirs. Elle vous permettra de visiter les locaux et de rencontrer les responsables.
- Les accueils de loisirs seront fermés le **vendredi 16 août**.

➡ Du 8 juillet au 2 août

Âges	3-6 ans	3-11 ans *	6-11 ans	10-12 ans	11-17 ans
Cl. fréquentée ⁽¹⁾	PS ⁽²⁾ → GS ⁽³⁾	PS ⁽²⁾ → CM2	CP ⁽⁴⁾ → CM2	CM1 / CM2	À partir de la 6 ^e
Lieu	La Courte-échelle La Marelle	La Caravelle	La Citadelle	La Passerelle	Le Grain de sel
Direction	E. Angot	J. Tanguy	M. Bernard	G. Le Breton	N. Le Gal

* La Caravelle s'adresse en priorité aux enfants scolarisés à l'école Le Grand Léjon ou habitant le quartier du Légué.

➡ Du 5 au 30 août

Âges	3-6 ans	6-11 ans	10-12 ans	11-17 ans
Cl. fréquentée	PS ⁽²⁾ → GS ⁽³⁾	CP ⁽⁴⁾ → CM2	CM1 / CM2	À partir de la 6 ^e
Lieu	La Marelle	La Citadelle	Le Grain de sel	Le Grain de sel
Direction	M. Robert	C. Chopin	J.-M. Demouveau	

⁽¹⁾ Année scolaire en cours • ⁽²⁾ Petite section (enfants nés en 2015 et 2016) • ⁽³⁾ Grande section (enfants nés en 2013 et 2014)

⁽⁴⁾ Cours préparatoire

Inscriptions ⁽¹⁾

➡ 3-11 ans

Les inscriptions débuteront le **8 juin** sur « l'espace famille » du site internet de la Ville et le **11 juin** en mairie, direction de l'enfance jeunesse (1^{er} étage), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les inscriptions ont lieu uniquement dans la limite des places disponibles.

Pour être validées, les inscriptions via « l'espace famille » doivent obligatoirement faire l'objet d'un règlement en ligne, par carte bancaire, à la réservation.

3 juillet

Fin des inscriptions pour la période du 8 juillet au 2 août.

31 juillet

Fin des inscriptions pour la période du 5 au 30 août.

L'inscription des enfants de 3 à 11 ans se fait obligatoirement en journée entière, pour 3, 4 ou 5 jours par semaine.

Pour les familles n'utilisant pas « l'espace famille », les fiches d'inscription sont disponibles dans les accueils périscolaires, les accueils de loisirs du mercredi, en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la Ville. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par courrier.

Important

Une inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.

⁽¹⁾ Dans la limite des places disponibles

⁽²⁾ « La Passerelle » (10-12 ans) a pour vocation de faire le lien entre les centres de loisirs 6-11 ans et l'accueil jeunes 11-17 ans. Les activités sont adaptées à cette tranche d'âge, dont certaines organisées en commun avec l'espace Jeunes.

➡ 10-12 ans ⁽²⁾

Les inscriptions auront lieu à l'espace jeunes « Le Grain de Sel » (espace Part'Âges, rue de la Croix) les samedis **8 et 15 juin**, de 9h à 12h ou en mairie (Direction de l'enfance jeunesse, 1^{er} étage), **du lundi au vendredi**, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. L'inscription se fait obligatoirement à la journée (dans la limite des places disponibles, avec ou sans repas), selon un programme d'activités disponible à partir du **3 juin**.

➡ 11-17 ans

Les inscriptions auront lieu à l'espace jeunes « Le Grain de sel » (espace Part'Âges, rue de la Croix) les samedis **8 et 15 juin**, de 9h à 12h ou en mairie (Direction de l'enfance jeunesse, 1^{er} étage), les mercredis **12, 19 et 26 juin** de 14h à 17h30 et le **vendredi 14 juin** de 16h à 19h. L'inscription est possible, dans la limite des places disponible, à la demi-journée ou à la journée (avec ou sans repas), selon le programme d'activités disponible à partir du **30 mai**.